

REPUBLIC OF SLOVENIA
NATIONAL ASSEMBLY

* * *



Commission des affaires de l'Union européenne

Mme. Loreta Raulinaityte,
Représentante permanente
du Seimas de la république de Lituanie auprès de l'Union européenne

M. Charles Roovers,
Membre de la Représentation permanente
du Parlement néerlandais auprès de l'Union européenne

M. Rok Kržišnik,
Représentant de l'Assemblée nationale
de la République de Slovénie auprès du Secrétariat de la COSAC

Ljubljana, le 17 janvier 2008

Chère candidate / cher candidat au poste du membre permanent du Secrétariat de la COSAC,

Conformément au Règlement de la COSAC, le membre permanent du Secrétariat de la COSAC est nommé sur proposition de la Troïka présidentielle lors de la Réunion des présidents des délégations auprès de la COSAC.

Veillez noter qu'après consultation avec la Troïka présidentielle, la procédure suivante a été choisie:

1. Les candidats devront nous faire parvenir une lettre de motivation comprenant leur vision du poste vacant au Secrétariat de la COSAC.
2. L'expérience professionnelle dans le domaine des affaires européennes et la maîtrise des langues du candidats seront évaluées.
3. Un entretien individuel se tiendra à la Réunion de la Troïka, le dimanche, 17 février 2008.

Sur la base du critère mentionné, une proposition commune pour la Réunion des présidents des délégations auprès de la COSAC sera mise en place par la Troïka présidentielle.

Nous vous prions de nous faire parvenir une lettre de motivation au plus tard le 5 février 2008.

Je me réjouis de recevoir vos réponses.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Anton Kokalj,
Président